



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Protecton Chroom & metal polish

This draft safety data sheet is for illustrative purposes only. The data contained within may be incomplete and are subject to change.

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Protecton Chroom & metal polish
No du produit 003584(F)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 161 764 5981
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence
ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE) Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'environnement

Ce produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Protecton Chrom & metal polish

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Aucun pictogramme requis.

Conseils De Prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges**

ALCOHOLS, C16-18, ETHOXYLATED (APPROX 20 EO)			0.1 - <0.3%
No CAS : 68439-49-6		No CE : 500-212-8	
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400		Classification (67/548/CEE) Xn;R22. Xi;R41. N;R50.	
DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT			5.0 - <10.0%
No CAS : 64742-47-8		No CE : 265-149-8	Numéro D'Enregistrement: 01-2119484819-18-0001
Classification (CE 1272/2008) EUH066 Asp. Tox. 1 - H304		Classification (67/548/CEE) Xn;R65. R66.	
ETHYLÈNE-GLYCOL			5.0 - <10.0%
No CAS : 107-21-1		No CE : 203-473-3	Numéro D'Enregistrement: 01-2119456816-28
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302		Classification (67/548/CEE) Xn;R22	
HYDROCARBONS, C9 - C11, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS			5.0 - <10.0%
No CAS :		No CE : 919-857-5	Numéro D'Enregistrement: 01-2119463258-33-XXXX
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 EUH066 STOT Single 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304		Classification (67/548/CEE) Xn;R65. R10,R66,R67.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Protecton Chroom & metal polish**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent. Premiers soins, repos, chaleur et air frais. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime a un malaise ou a ingéré de grandes quantités (100-150 ml pour un adulte), la transporter immédiatement à la salle d'urgence avec cette fiche.

Contact avec la peau

Laver vite et rincer la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Ne pas se frotter les yeux. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

Utiliser : Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est annoncé en relation avec cette substance.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Sans objet

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Protecton Chroom & metal polish

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucun procédé spécifique de nettoyage.

6.4. Référence à d'autres sections

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder debout. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORM E	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT	WEL		1000 mg/m ³			
ETHYLÈNE-GLYCOL	VLEP	20 ppm	52 mg/m ³	40 ppm	104 mg/m ³	*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

* = Risque de pénétration percutanée

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Protecton Chroom & metal polish**Mesures d'ingénierie**

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène

Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide
Couleur	Beige.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Miscible avec l'eau
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	>100°C
Point de fusion (°C)	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Densité relative	1.100-1.130 20
Densité de vapeur (air=1)	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Valeur pH, Solution	8.5
Concentrée	Viscosité 3250 cP 20
Viscosité	Température de décomposition (°C)
Température de décomposition (°C)	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Seuil D'Odeur, Bas	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Seuil D'Odeur, Haut	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.
Point d'éclair (°C)	>61°C
Température d'auto-inflammation (°C)	Non déterminé.
Non déterminé.	Sans justification scientifique.

Protecton Chroom & metal polish

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non déterminé.

Sans justification scientifique.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non déterminé.

Sans justification scientifique.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non déterminé.

Sans justification scientifique.

Propriétés comburantes

Non déterminé.

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans les conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Dose Toxique 1 - DI 50

>5000 (DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT) mg/kg (oral rat)

Concentration Toxique - CL 50

>5.3 (DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT) mg/l/4 h (inhalation rat)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

2-5 (DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT)

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

1.4 (DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT)

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

1-3 (DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT)

Protecton Chroom & metal polish**12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité

Ce produit est supposé biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non déterminé.

Sans justification scientifique.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit est insoluble dans l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Coefficient de adsorption/désorption

Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

Protecton Chrom & metal polish**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 09/12/2013

Révision 13

Remplace la date 24/10/2012

État De La Fiche De Sécurité Feuille provisoire - pour l'usage d'échantillon seulement

Phrases - R (Texte Intégral)

R10 Inflammable.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

NC Non classé.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions De Danger Completes

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.